

Arrêté n° AG-02-2025 fixant la liste des candidats admis, ou admis sous réserve, à concourir aux concours interne, externe sur titres et troisième concours avec épreuves pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial, spécialité « espaces naturels, espaces verts » - session 2025.

Le Président du Centre de Gestion de l'Indre,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 2004-247 du 18 mars 2004 modifiant le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 susmentionné,

Vu le décret n° 2004-248 du 18 mars 2004 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours,

Vu l'arrêté n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique française,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le recensement des besoins effectué auprès des collectivités territoriales du département de l'Indre en 2020,

Vu la convention de co-organisation des concours et examens professionnels entre les Centres de Gestion de l'Interrégion Ile-de-France/Centre-Val de Loire dite « Convention IDF/CVL »,

Vu les demandes de conventionnement des Centres de Gestion du Cher, de l'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret,

Vu l'arrêté n° AG-55-2024 portant ouverture au titre de l'année 2025 d'un concours interne, externe sur titres et troisième concours avec épreuves pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial, spécialité « espaces naturels, espaces verts »,

Vu l'arrêté n° AG-72-2024 portant formation du jury des concours interne, externe sur titres et troisième concours avec épreuves pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial, spécialité « espaces naturels, espaces verts » - session 2025,

Vu l'arrêté n° AG-95-2024 fixant le lieu d'organisation des épreuves écrites d'admissibilité des concours interne, externe sur titres et troisième concours avec épreuves pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial, spécialité « espaces naturels, espaces verts » - session 2025,

Vu l'arrêté n° AG-01-2025 portant désignation des correcteurs des épreuves écrites d'admissibilité des concours susmentionnés,

Considérant que certains candidats sont admis à concourir, sous réserve de fournir, jusqu'au jour des épreuves écrites d'admissibilité, les pièces justificatives exigées pour l'accès aux concours susvisés,

ARRETE :

Article 1 :

La liste des candidats autorisés, ou autorisés sous réserve, à concourir aux concours interne, externe sur titres et troisième concours avec épreuves pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territoriale, spécialité « espaces naturels, espaces verts » - session 2025, est arrêtée selon le tableau joint en annexe.

Article 2 :

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Indre pour contrôle de légalité, ampliation sera publiée sur le site internet du Centre de Gestion de l'Indre.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission.

Fait à Châteauroux, le 2 janvier 2025.

LE PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION
DE L'INDRE

Pour le Président et par délégation,




Danielle DUPRÉ-SÉGOT
Vice-Présidente

Concours d'Agent de Maîtrise
Spécialité « Espaces naturels – Espaces verts »

Session 2025

Liste des candidats inscrits admis ou admis sous réserve à concourir

<u>Libellé</u>	<u>N°</u>	<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Nom de naissance</u>	<u>Date de naissance</u>	<u>Etat dossier</u>
INTERNE	1	Nicolas	ABBÉ	ABBE	01/04/1994	
INTERNE	2	Mickaël	BAINARD		29/07/1993	
INTERNE	3	Marie-Charlotte	BARBE-RICHAUD	BARBE-RICHAUD	04/11/1995	
INTERNE	4	Eric	BAUDOUIN	BAUDOUIN	26/10/1991	
INTERNE	5	Remi	BERTHEREAU	BERTHEREAU	20/08/1987	
INTERNE	6	Lilian	BOUCAULT	BOUCAULT	25/02/1972	
INTERNE	7	Maxime	BRISSON	BRISSON	14/10/1991	
INTERNE	8	Valentin	BRULÉ	BRULÉ	16/02/1995	
INTERNE	9	Anthony	BRUNET	BRUNET	22/12/1996	
INTERNE	10	Antoine	BUGNONE		14/06/1988	

INTERNE	11	Élise	CHAMARRE		06/06/1986	
INTERNE	12	Ugo	CHAMORAUD	CHAMORAUD	07/09/1991	
INTERNE	13	Jonathan	CÉBRON		16/03/1989	
INTERNE	14	Jean-Pierre	DABARD	DABARD	03/09/1972	
INTERNE	15	Clément	DARNAULT		23/08/1994	
INTERNE	16	Florent	DELAUME	DELAUME	28/03/1994	
INTERNE	17	David	ERNEWEIN	ERNEWEIN	17/05/1983	
INTERNE	18	Emmanuel	GARCIA	GARCIA	10/01/1992	
INTERNE	19	Laetitia	GAULUPEAU	MAHU	17/12/1988	
INTERNE	20	Maxime	GAUTRON	GAUTRON	04/06/1987	
INTERNE	21	Mickaël	GOURCILLEAU	GOURCILLEAU	05/02/1986	
INTERNE	22	Aymeric	GRANDBIEN	GRANDBIEN	29/09/1974	
INTERNE	23	Laureen	GRANGÉ MIALON	GRANGÉ	16/08/1988	
INTERNE	24	Matthias	GUIMIER		30/12/1994	
INTERNE	25	Christophe	HOGUET	HOGUET	15/12/1968	
INTERNE	26	Florian	KOPALA	KOPALA	14/04/1999	

INTERNE	27	Arthur	LASKOWSKI		06/12/1992	
INTERNE	28	Morgan	LASSALLE		07/06/1992	
INTERNE	29	Florian	LE PAVOUX		04/10/1988	
INTERNE	30	Jean-Baptiste	LEFEVRE	LEFEVRE	03/11/1983	
INTERNE	31	Etienne	LETRAIN		26/02/1981	
INTERNE	32	Sébastien	PATEYTAS		20/02/1976	
INTERNE	33	Marine	PELLEGRIS	PELLEGRIS	06/02/1998	
INTERNE	34	Clément	POUPAULT	POUPAULT	13/03/1993	
INTERNE	35	Frédéric	RIVOALEN	RIVOALEN	28/04/1971	
INTERNE	36	Pierrick	ROCHERIEUX	ROCHERIEUX	05/03/1970	
INTERNE	37	Angelique	ROULIN	MAZEROUX	13/07/1980	
INTERNE	38	Jérôme	ROUSSELET	ROUSSELET	26/12/1995	
INTERNE	39	Julien	ROUTET	ROUTET	10/11/2000	
INTERNE	40	Michel	SAIZ	SAIZ	14/11/1969	
INTERNE	41	Teddy	SOURIAU	SOURIAU	07/01/1991	
INTERNE	42	Amélie	TESSIER	TESSIER	02/03/1992	

INTERNE	43	Sébastien	THIBAULT	THIBAULT	20/07/1988	
INTERNE	44	Etienne	THORINOT	THORINOT	13/06/2000	
INTERNE	45	Camille	TINGAULT	TINGAULT	14/08/1993	
INTERNE	46	Gregory	TURPIN	TURPIN	23/07/1973	
EXTERNE	47	Laurent	BOËCE	BOËCE	26/08/1987	
EXTERNE	48	Romain	CHENU	CHENU	16/11/1996	
EXTERNE	49	Pierre	COTTIER	COTTIER	18/02/1995	
EXTERNE	50	Léo	DECARY		29/09/2005	sous réserve d'avoir complété le dossier avant la première épreuve
EXTERNE	51	Damien	FERRANDON		25/05/1999	
EXTERNE	52	Victor	KRIZIC		02/08/1989	
EXTERNE	53	Charles	LEVEQUE	LEVEQUE	19/01/2000	
EXTERNE	54	Yoann	MONNET	MONNET	17/04/2001	
EXTERNE	55	Tony	MUREDDA	MUREDDA	27/01/1981	
EXTERNE	56	Vincent	SARDELLA	SARDELLA	09/04/1985	
EXTERNE	57	David	TURQUOIS	TURQUOIS	16/06/1995	
EXTERNE	58	Anthony Julien	VIALLE	VIALLE	05/07/1998	

TROISIEME CONCOURS	59	Julian	BOURDIN		30/09/1992	sous réserve d'avoir complété le dossier avant la première épreuve
TROISIEME CONCOURS	60	Vivien	RÉTION	RETION	29/03/1990	sous réserve d'avoir complété le dossier avant la première épreuve

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE L'INDRE,
Pour le Président et par délégation



Danielle DUPRE-SEGOT
Vice-Présidente

Envoyé en préfecture le 06/01/2025

Reçu en préfecture le 06/01/2025

Publié le



ID : 036-283600138-20250102-AG_02_2025-AR

